



Paracha Ki Tetsé *En bref*

Nous dévoile 74 mitzvot sur 613 ! Deutéronome 21, 10 - 25, 19



Soixante-quatorze des 613 commandements de la Torah (les mitzvot) sont contenus dans la paracha de Ki Tetsé. Parmi eux les lois relatives à la belle captive, au droit d'aînesse relativement à l'héritage, à l'enfant rebelle, à l'enterrement et la dignité des morts, à la préservation et à la restitution du bien perdu d'autrui, au renvoi de la mère des oisillons avant de prendre ses petits, l'obligation d'ériger une barrière protectrice sur le toit de sa maison...

Sont aussi rapportés la procédure d'instruction et la sanction de l'adultère ; celles concernant le viol ou la séduction d'une jeune fille non mariée et d'un mari qui accuse injustement son épouse d'infidélité. La paracha Ki Tetsé inclut encore les lois gouvernant la pureté du camp militaire ; l'interdiction de rendre à son maître l'esclave qui s'est enfui ; le devoir de payer le travailleur à son heure et de permettre à quiconque travaille pour soi - homme ou bête - de manger des produits qu'il récolte ; la façon de traiter un débiteur et l'interdiction de percevoir des intérêts pour un prêt ; les lois du divorce (desquelles dérivent de nombreuses lois du mariage) ; la procédure du yiboum (le « lévirat ») d'une femme sans enfant épousant le frère de son défunt mari et celle de la 'halitsah, par laquelle cette obligation est levée ; le devoir de laisser dans le champ la gerbe oubliée pendant la moisson, de ne pas récolter les jeunes raisins, ni tous les fruits de l'olivier afin que l'étranger, la veuve et l'orphelin puissent s'en saisir.

בס"ד

1- HORAIRE DES OFFICES DE CHABBAT 2023 - 5783

A) VENDREDI SOIR 25 AOÛT 2023 - 8 ELOUL 5783

Allumage: (A partir de 18h20) 19h27
Minha Kabbalat Chabbat: 18h30
Suivi de Arvit

B) CHABBAT - KI TETSÉ
26 AOÛT 2023 - 9 ELOUL 5783
Chahrit: 8h15 - Chiour: 18h00
Min'ha De Chabbat: 19H00
Séouda Shlishit suivi de Arvit
Fin du Chabbat: 20h26
Rabenou Tam: 20h55

2- HORAIRE DES OFFICES DE SEMAINE

Dimanche 27 Août 2023
Sélihot: 6H30
Chahrit: 7h30
Min'ha suivi de Arvit: 18h05

LUNDI 28 AU JEUDI 31 AOÛT
Sélihot: 5h00 - 6h15
Chahrit: 6h00 - 7h00
Min'ha de la semaine
suivi de Arvit: 18h05

Trente-six aphorismes du Baal Chem Tov

15. Ton prochain est ton reflet. Si ton visage est propre, telle sera l'image que tu recevras en retour. Mais si tu vois une tâche sur ton prochain, c'est en fait ta propre imperfection que tu aperçois : on te montre d'En-Haut ce que tu dois corriger en toi-même.

Kollel Hékhhal Shalom

Dédié à la mémoire de
Éliran Elbaz Z"l
et Yaacov Saltiel Z"l

LUNDI: 19h15 - pour les Dames

Rav. Jérémie Asseraf

MARDI: 19h15 - Conférence du Mardi

Histoire Juive - Tout Public

Rav. Jérémie Asseraf

JEUDI: 19h30

Pensée juive

Rav. Jérémie Asseraf

Tous les matins
Chiour de DAF HAYOMI
après le 2ième office



Rabbin Jérémie Asseraf



Ki Tetsé s'achève par l'injonction de se souvenir « de ce que t'a fait Amalek sur le chemin, à votre sortie d'Égypte ».

Haftarah de Ki Tétsé *En bref* *Isaiah 54:1-10.*

La *haftarah* de cette semaine est la cinquième d'une série de sept « *Haftarot* de Consolation ». Ces sept *haftarot* commencent le Shabbat qui suit Tisha beAv et se poursuivent jusqu'à Roch Hachana . Jérusalem abandonnée est comparée à une femme stérile, sans enfants. D.ieu lui ordonne de se réjouir, car le temps viendra bientôt où la nation juive reviendra et proliférera, repeuplant les villes autrefois désolées d' Israël . Le prophète assure au peuple juif que D.ieu ne l'a pas abandonné. Bien qu'il leur ait momentanément caché Sa face, Il les rassemblera de leurs exilés avec une grande miséricorde. La *haftarah* compare la Rédemption finale au pacte que D.ieu a conclu avec Noé . Tout comme D.ieu a promis de ne jamais provoquer de déluge sur la terre entière, il ne sera plus jamais en colère contre le peuple juif. "Car les montagnes peuvent bouger et les collines peuvent s'effondrer, mais ma bonté ne s'éloignera pas de vous, et l'alliance de ma paix ne s'effondrera pas non plus."

C'est le mois d'Eloul: il est temps de faire vérifier les mézouzas et les téfilines

Les praticiens d'un art ancien et sacré décrivent leur travail
par Liza Wiemer

Dans l'effervescence du quotidien, il est facile de se laisser emporter par les petites choses pour ensuite s'étonner de la façon dont le temps passe trop vite. Mais au mois d'Eloul nous nous efforçons d'utiliser consciemment le temps pour la réflexion, l'introspection et la préparation avant les « Jours Solennels » allant de Roch Hachana à Yom Kippour.

L' u n e d e s c h o s e s à faire pendant Eloul est de contrôler les mézouzas et les téfilines. Pour ce faire, il faut faire appel à un scribe certifié et expérimenté, un « *sofer* », expert en STaM : **Sefer Torah**, **Téfiline**, et **Mézouza**.

Le *sofer* Rav Yossef Its'hak (« Fitz ») Rabin explique que « selon la lettre de la loi, les téfilines n'ont pas besoin d'être vérifiés à moins qu'un problème externe n'apparaisse, et les mézouzas ne doivent être vérifiées que deux fois en sept ans. Mais une personne proactive et diligente devrait faire vérifier ses téfilines et ses mézouzas chaque année au cours du mois d'Eloul. »

« Avec la mitsva de la mézouza, dit le *sofer* Rav Its'hak Raskin, l'intention est avant tout d'accomplir la mitsva de D.ieu d'apposer des mézouzas cashers aux portes de sa maison qui le requièrent. En outre, il y a un avantage supplémentaire pour la famille : la protection de D.ieu de la maison, des biens et des personnes qui y vivent, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison. »

« Une énorme responsabilité »

Le Rav Rabin utilise cette analogie : « Pour s'alimenter, on n'achète pas de nourriture dans la cuisine en jouet d'un enfant. Nous nous rendons à l'épicerie pour cela. Ce que les aliments en plastique faits pour jouer sont à la vraie nourriture, un étui de mézouza vide ou un rouleau de papier ou un parchemin photocopié le sont au parchemin authentique de la mézouza. » Accomplir la mitsva signifie comprendre que le boîtier n'est qu'un ornement. « Il faut avoir une véritable mézouza écrite par un scribe certifié, diligent, responsable, prudent, bien informé et craignant D.ieu, dit le Rav Rabin. C'est une énorme responsabilité, surtout parce que la mitsva élève le matériel dans le monde spirituel. » Le Rav Raskin donne ce conseil : « Il y a beaucoup de scribes et de marchands. Ne présumez pas que



CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l.
VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530



la mézouza achetée avec un boîtier ou dans un magasin est casher. Assurez-vous de connaître le scribe et sa réputation avant d'acheter vos téfilines et vos mézouzas.»

Dans le Chéma, il est indiqué que pour accomplir la mitsva de la mézouza, un rouleau doit être manuscrit. Mais cela ne suffit pas. Pour qu'une mézouza soit casher, un scribe doit connaître et appliquer plus de 700 lois relatives à son écriture. Celles-ci incluent des détails tels que l'état d'esprit et la préparation personnelle du scribe, de la plume, de l'encre noire et du parchemin utilisés, et la manière dont chaque lettre doit être écrite. Le parchemin utilisé doit être entièrement issu de la peau d'un animal casher. Il provient presque toujours d'une vache, mais de la peau de mouton ou de chèvre peut également être utilisée. Le Rav Rabin explique que le scribe doit s'immerger régulièrement dans un mikvé, prier pour que son travail soit réussi et déclarer verbalement son intention avant d'écrire. Tout au long du processus, le scribe doit être pleinement conscient des saintes paroles qu'il écrit ; il ne peut y avoir aucune distraction. Certains portent même des bouchons d'oreille pour étouffer le bruit extérieur. Les mézouzas, en particulier celles fixées à l'extérieur d'une maison, sont soumises à toutes sortes de variations climatiques, telles que l'humidité, la pluie, les températures extrêmes et le soleil, qui peuvent rendre le parchemin cassant ou altérer les lettres en provoquant une fissure ou une décoloration de l'encre. Ces problèmes ont souvent un impact sur le fait qu'une mézouza soit casher ou non. Pour un Juif, dit le Rav Rabin, la Torah et les mitsvot sont ce qui nous aide à accéder à notre connexion avec D.ieu. Elles nous apportent de la vitalité et donnent un sens à notre vie. Les téfilines et les mézouzas en sont une partie importante, et comme toute relation que l'on chérit, elles méritent qu'on y consacre toute notre attention.

Quel est votre besoin le plus profond?

par Sara Blau

On raconte l'histoire d'un homme dans un camp de concentration qui avait récupéré un petit morceau de beurre de la cuisine dans le but de se rassasier avec quelques calories supplémentaires. Il s'apprêtait à étaler ce mince morceau de beurre sur une tranche de pain et à le partager avec son fils

lorsqu'un autre Juif émacié – semblant être sur le point de mourir de faim – vint mendier ce bout de beurre. Sans hésitation, l'homme le lui donna. Lorsque son fils protesta, il le rassura : « Mon fils, ne t'inquiète pas. Nous pouvons vivre trois jours sans nourriture. Mais nous ne pouvons pas vivre un seul jour sans que notre vie ait un sens. » Quel est le besoin le plus profond d'une personne ? Avoir une vie pleine de sens. Accomplir ce pour quoi nous avons été mis sur cette terre. Quelle est notre mission ? Remplir ce monde de lumière divine et en faire une demeure digne de D.ieu. Ainsi, si vous avez l'occasion de demander à D.ieu de pourvoir à vos besoins, puisque c'est en cela que consiste la prière, cela signifie que la prière est une demande à D.ieu de vous aider à accomplir votre mission sur terre. Même si cela semble spirituellement élevé, ce que nous demandons à D.ieu pendant les prières de la Amida sont des choses tout-à-fait terre-à-terre, telles que guérir les malades et nous fournir une subsistance abondante. Si notre besoin le plus profond est d'avoir un sens et de faire descendre la lumière de D.ieu, pourquoi nos demandes concernent-elles des besoins matériels ? Mais c'est exactement de cela qu'il s'agit. La lumière divine, étant spirituelle, *requiert* des vecteurs physiques pour se manifester. Vous souvenez-vous de la métaphore qui compare la prière à la moelle épinière ? Les sages enrichissent cette métaphore en expliquant que la moelle épinière envoie des signaux nerveux du cerveau aux vertèbres, d'où elle s'étend au reste du corps, et les vertèbres sont en réalité un contenant pour la moelle épinière. De même, la prière est comme une moelle épinière spirituelle à travers laquelle la lumière divine se propage depuis l'essence de D.ieu, et elle a besoin d'un contenant spirituel. Les contenants spirituels sont les bénédictions de la Amida. Les différentes demandes de la Amida sont différentes manières dont la lumière infinie de D.ieu descend dans ce monde. La lumière divine s'exprime dans des choses matérielles, telles que la santé, les moyens de subsistance et tous nos besoins physiques. Tout comme les vertèbres sont les récipients qui reçoivent les signaux nerveux de la moelle épinière, les bénédictions de la Amida sont les récipients qui reçoivent la grande lumière de D.ieu. (Pour ceux qui aiment les chiffres : la Amida est également appelée *chemoné esrei*, qui signifie littéralement « 18 », car elle était à l'origine composée de



HÉKHAL SHALOM NOTRE COMMUNAUTÉ



NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

Zohra Perez Bat Saada Z"L	10 Eloul - 27 AOÛT
Moshé Perez Bar Tamo Z"L	13 Eloul - 30 AOÛT
Meyer Elkeslassy ben Messody Z"L	14 Eloul - 31 AOÛT

KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: La Communauté.

SÉOUDA CHÉLICHITE

Est offerte par: Mme Eva Ifrah Elkeslassy pour la nahala de son époux Meyer Elkeslassy ben Messody Z"L

«... aie pitié de nous, ô D. !]» on le fait taire ». Le Barténoura explique : « Parce qu'il fait des commandements de D. des actes de charité alors qu'ils sont exclusivement des décrets du Roi à ses serviteurs. » Dans le cas de notre mitsva, il y aurait tout lieu de penser que l'on doit renvoyer la mère par pitié. Or, précisément là, nous devons démontrer que nous accomplissons cet acte non pas par compassion pour l'animal mais parce que c'est un ordre du Saint béni soit-Il. Cette mitsva exige donc de l'homme deux choses essentielles : savoir renoncer à un profit en accomplissant la mitsva pour obéir à l'ordre divin et non pour obéir à ses propres sentiments ou à son intellect. Ici se situe le rapport du chiloua'h haqèn avec la mila. Dans ce cas aussi, ces deux facettes sont frappantes : pour un enfant circoncis, la mila n'a pas de sens logique : faire couler une goutte de sang l'imprègne du sens du sacrifice et du renoncement. On comprend maintenant pourquoi la mitsva de chiloua'h haqèn possède une telle dimension. Par ces deux aspects, elle représente la clé de l'accomplissement de toutes les *mitsvot* ; ce qui nous amènera la venue d'Éliaou hanavi et du *Machi'ah* !

18 bénédictions. Cela fait écho aux 18 vertèbres qui soutiennent notre corps : les 12 vertèbres thoraciques, les cinq vertèbres lombaires et le sacrum. Les vertèbres cervicales ne font pas partie de ce décompte.)

Bien que plusieurs demandes soit consacrées à faire descendre la lumière divine dans des aspects spécifiques de nos vies, l'intention sous-jacente générale de la prière est de demander que le Or Ein Sof, cette grande lumière spirituelle, descende dans ce monde physique. À cet effet, nous répétons le mot *baroukh*, qui signifie « faire descendre », de nombreuses fois dans la Amida. Et que cherchons-nous à faire descendre ? *Atah* - « Tu », l'essence de D.ieu et Sa grande lumière. Dans quoi ? Dans ce monde matériel. Et là est vraiment notre besoin le plus profond. **Réflexion spirituelle : Même en vous concentrant sur vos besoins personnels pendant la prière, gardez à l'esprit le besoin profond de révéler la lumière sacrée de D.ieu au sein du monde tangible.**

UNE MITSVA-CLÉ !

Si tu rencontres en ton chemin un nid d'oiseaux... tu ne prendras pas la mère avec sa couvée. Renvoie la mère et tu pourras prendre les petits ; de la sorte, tu seras heureux et tu auras une longue vie » (22, 6-7). Rachi fait remarquer : « Si pour une mitsva facile qui ne coûte pas d'argent, la Torah promet le bonheur et une longue vie, [on peut imaginer] ce que sera, à plus forte raison, la récompense pour les mitsvot difficiles [à accomplir] ! » Plus encore, le midrach dit : « si tu accomplis cette mitsva, tu hâtes la venue d'Éliaou hanavi à propos duquel il est dit : "... véhéchiv lèv avot 'al banim" » (et ici, il est écrit: lo tiqa'h haèm 'al habanim). Comment expliquer la récompense pour cette mitsva ? D'autre part, le Midrach rabba dit sur ce verset : « halakha: un bébé qui est né circoncis, faut-il lui faire la Mila ? Il faut lui faire couler un peu du sang du brit ». Quel rapport avec notre sujet ? La mitsva de chiloua'h haqèn exige un certain renoncement de la part de l'homme : il tient la mère entre ses mains, il pourrait en tirer profit mais il ne la prend pas avec ses petits, il la renvoie ! Ce manque à gagner, même minime, représente un sacrifice. En outre, la Michna dit sur ce verset (Guémara Berakhot 33b) : « Celui qui dit "De même que Ta miséricorde s'applique à un nid d'oiseaux [ainsi, aie pitié

INFORMATION: www.hekhalshalom.com

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,
Mikvé - Synagogue - Kollel - Salle des fêtes
825 Gratton, Ville Saint-Laurent, H4M 2G4,
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents

Ovadia ben Merav Harari Z"L et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z"L

Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: teknovar@videotron.ca